

Baronnies

en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

26110 NYONS - www.cc-bdp.fr

...en couleur

Dossier : Rénov+
Pages 8 et 9



PAGE 4/7

- › Bilan touristique 2024
- › Le Tri, tous concernés !

PAGE 8/9

Le dossier : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : **Rénov+**

PAGE 10/11

- › Climat Baronnies
- › Contrat Local de Santé

PAGE 12/14

Les actualités du *Pôle Social* et du *Pôle de Développement Économique*

PUBLICITÉS

Édito du Président

Cette année 2024, tourmentée et délicate s'achève... malgré cela, avec l'ensemble de l'équipe des Vice-Présidents dans le respect de l'exercice de leurs délégations, nous poursuivons avec raison, nos orientations et nos actions :

↳ Sous la Vice-Présidence d'**Éric RICHARD**, la jeunesse et nos structures **Enfance-Jeunesse** se revigorent avec, d'une part, Planète Jeunes qui reprend du service et d'autre part l'arrivée d'un nouvel animateur de proximité au SASé.

↳ Sous la Vice-Présidence de **Roland PEYRON**, nous poursuivons le travail engagé et planifié sur la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle 2022-2025 avec notamment, le **TRÈS GRAND FILM**. Cette convention continuera en 2026 et un Projet Culturel de Territoire soutenu par l'ensemble des partenaires institutionnels va se mettre en place.

↳ Comme échangé avec le Vice-Président du **Tourisme**, **Sébastien BERNARD** et le Président de l'Office de Tourisme **Christian TEULADE**, nous pouvons dire que le bilan de la fréquentation de la saison 2024 est malgré tout satisfaisant. Néanmoins, nous avons constaté une baisse certaine de la consommation touristique. Le tourisme est un des premiers secteurs de notre activité économique et nous devons œuvrer et nous ajuster pour tendre vers une dynamique d'un **Tourisme 4 saisons**, nous corriger et nous améliorer sans cesse pour accroître notre attractivité.

↳ Sous la Vice-Présidence de **Jean-Michel LAGET**, nous avons créé un **SPPEH** (Service Public de la Performance Énergétique et de l'Habitat) et réalisé un diagnostic territorial de l'habitat sur l'ensemble du territoire, avec tous les impacts et les enjeux qui en découlent et qui pourraient certainement avoir un retour d'investissement positif sur les habitants. Ainsi, une nouvelle opération d'investissement OPAH (Opération Programme de l'Amélioration de l'Habitat), **l'opération Renov+**, a été également mise en place. Elle vise à améliorer l'offre de logements, et notamment, l'attractivité des centre-villages. **9,4 millions** d'euros de travaux et d'ingénierie seront mobilisés sur 3 ans, dont 600 000 € par la CCBDF, et 400 000 € par les Communes de Nyons et de Buis-les-Baronnies, dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain**. Neuf communes sont également signataires de cette convention : Les Pilles, Vinsobres, Venterol, Rémuzat, Montbrun-les-Bains, Sahune, Saint-Maurice-sur-Eygues, Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, Séderon.

↳ Sous la Vice-Présidence de **Christelle RUYSSCHAERT**, en Aménagement du Territoire, nous avons intégré le SCoT Rhône Provence Baronnies (Schéma de Cohérence Territoriale), tout comme on nous a, par la loi TECV (Transition Énergétique pour la Croissance Verte), mis en responsabilité totale sur les Transitions énergétiques et dans l'obligation d'élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).



Nous avons, lors du Conseil communautaire du mois de décembre, validé notre PCAET après la phase de consultation publique, comme celle de l'administration et de l'institution. C'est un document obligatoire pour notre Territoire qui se doit d'être d'une part, un outil de planification et de structuration en fédérant les Communes ; et d'autre part, qui s'engage à être à la fois stratégique et opérationnel sur **LAIR, L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT**.

↳ Nous nous engageons également à poursuivre, conformément à la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités), nos études et démarches en matière de **MOBILITÉ**, notamment le **vélo**, une recherche sur le **covoiturage** et **l'auto-portage** (Dromolib). Par ailleurs, il y a eu une concrétisation du maillage renforcé du transport régulier avec la ligne 985 du **réseau ZOU** Valréas, Avignon, par liaison Buis-les-Baronnies et Vaison-la-Romaine.

↳ Nous poursuivons nos engagements dans le cadre du SPPGD, Service Public de **Gestion des Déchets**, sous la Vice-Présidence d'**Alain NICOLAS**, avec entre autres la réhabilitation du centre de collecte et de tri de Buis-les-Baronnies, la mise en place et le développement des **colonnes à carton**, tout comme des placettes de compostage BIODECHETS et l'édition d'un nouveau guide du TRI.

Nous allons entrer dans les périodes des Fêtes au terme d'une année torturée et douloureuse sur un grand nombre de thèmes. Notre monde, notre société en souffre et en subit naturellement les effets, et en ressent douloureusement les impacts sur des déséquilibres déjà forts instables.

Mais plus que jamais, ayons la **sagesse**, par notre **volonté** de résilience et de **résistance**, de veiller à ce que cette période demeure cependant un souffle de vie et d'espoir pour tout un chacun. Sachons collectivement nous investir et croire aux valeurs fondamentales de respect, d'engagement, de détermination et de clairvoyance.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, de Bonnes Fêtes de fin d'Année.

Bien Respectueusement
et cordialement dévoué,

Thierry DAYRE,
Président de la Communauté de Communes
des Baronnies en Drôme Provençale

1^{er} bilan touristique : vers le développement d'un tourisme 4 saisons ?

Entretien avec Christian TEULADE, Président de Office du Tourisme Intercommunal et Sébastien BERNARD Vice-Président en charge du Tourisme à la CCBDP :

Quel bilan pouvez-vous tirer de la saison 2024 ?

C.T - Nous ne pourrions tirer des conclusions du bilan du tourisme 2024 sur notre territoire que lorsque nous aurons les chiffres définitifs de la taxe de séjour. Mais globalement nous pouvons déjà considérer que la fréquentation de l'année écoulée est pratiquement identique à celle de l'année 2023.

Nous pouvons dire avec certitude que la fréquentation des différents bureaux de l'Office du Tourisme se stabilise, voir augmente (+ 8% sur l'OT de NYONS) et que les nouvelles bornes numériques KALKIN, très appréciées des visiteurs nous apportent des renseignements précieux.

A l'initiative de Sébastien BERNARD, nous avons effectué 2 journées de visites auprès des acteurs du tourisme pour mieux comprendre les nouvelles pratiques des vacanciers.

De leurs côtés, les services de l'Office du Tourisme ont questionné plus de 30 autres opérateurs.

Les mois d'avril et mai semblent avoir connu un très bon niveau de fréquentation alors que les mois de juin et juillet ont été en légère baisse par rapport à l'année 2023. Cela s'explique en partie par un temps incertain en début de saison, des week-ends accaparés par les élections et les vacances scolaires qui ont commencé un peu plus tard que

d'habitude. Même si une petite fenêtre pourrait s'ouvrir en hiver (avec les sportifs amateurs de ski devant changer leurs habitudes par manque de neige dans les stations), **nous avons encore du chemin à parcourir pour développer le tourisme 4 saisons.**



Christian
TEULADE
Président
de l'Office
du Tourisme
Intercommunal
des Baronnies
en Drôme
Provençale

Les commerçants font remonter une baisse de la consommation touristique alors que la fréquentation des hébergements a été plutôt bonne.

Le confirmez-vous ?

C.T - Effectivement, des commerçants nous ont alerté sur ce phénomène. Globalement, les touristes sont présents mais ils consomment moins dans les restaurants, dans les boutiques de produits régionaux ... Ce qui est gratuit a du succès, et ce qui est payant est moins fréquenté. Ce phénomène est peut-être dû aux

doutes qu'ont les visiteurs quant à l'avenir économique, politique, géopolitique et environnemental de notre pays et du monde. L'heure semble être plus à l'épargne qu'à la dépense.

Il faut noter aussi qu'environ **40 % de français ne partent pas en vacances** car ils n'en n'ont pas les moyens.

Toutefois, la clientèle étrangère est de retour (belge, suisse, hollandais) et c'est toujours le bassin parisien et les résidents à 2h de voiture des Baronnies qui constituent le plus grand nombre de visiteurs (Lyon, Grenoble, Montpellier, Marseille).

La durée des séjours est inférieure à 4 jours mais les vacanciers multiplient leurs séjours. Nous devons donc nous adapter à ces courts séjours pour développer la fréquentation, surtout hors saison estivale.

Répartition des nuitées Saison 2024



* Ailes de saison = Tous les mois de l'année hors mois d'été (juillet et août)



Sébastien BERNARD
Vice-Président en charge du
Tourisme

Certains territoires s'orientent vers un tourisme « 4 saisons » (tourisme tout au long de l'année). Pensez-vous que les Baronnies puissent suivre cette voie ?

S.B : Si on regarde dans le rétroviseur, il y a une dizaine d'années, la fréquentation touristique se répartissait sur les mois de juillet et d'août principalement. Depuis la fin de l'épidémie Covid 19, la fréquentation durant ces 2 mois d'été stagne voire est en baisse.

Or, la fréquentation sur l'ensemble de l'année est en augmentation constante. Cela nous incite à penser que nous connaissons un véritable gain de fréquentation sur les ailes de saison, c'est-à-dire sur les mois d'avril, mai et juin, ainsi que sur les mois de septembre et octobre.

Ce phénomène s'explique par le fait qu'en réponse au changement climatique, les voyageurs recherchent des destinations

estivales plus « fraîches » qu'autrefois et/ou déplacent leurs temps de vacances sur les ailes de saison.

Mais comme le dit Christian TEULADE, nous sommes loin d'une fréquentation touristique sur les 4 saisons.

Je suis pourtant persuadé qu'à terme, nous connaissons un tourisme tout au long de l'année. Pour y parvenir, nous devons changer nos habitudes d'accueil, quitter à repenser, mutualiser et répartir différemment nos périodes d'ouverture.

Le tourisme est l'un, sinon le premier secteur d'activité économique des Baronnies. Pensez-vous que nous ayons atteint une forme de maturité dans le domaine ?

S.B : Effectivement, le tourisme est l'un des deux piliers de notre économie locale, le second étant l'activité agricole et ses dérivés.

Nous ne sommes pas novices en la matière, l'activité touristique a plus de 40 ans sur notre territoire, et l'efficacité des actions de

promotion mises en place par l'Office du Tourisme a fait ses preuves.

Je suis cependant réservé sur l'idée que nous ayons atteint « une forme de maturité ».

La concurrence avec nos voisins des autres territoires français et étrangers est forte. L'ensemble du bassin méditerranéen sera un jour prochain prêt à accueillir le tourisme aussi bien que nous le faisons. Et notre attractivité dépend de facteurs que nous ne maîtrisons pas, tels que l'augmentation du coût de la vie, de l'essence, le réchauffement climatique, l'exposition à des incendies ...

Je suis convaincu qu'il serait dangereux de nous satisfaire de notre notoriété dans le domaine et que nous ne devons pas avoir peur d'innover pour nous maintenir au rang des territoires les plus attractifs de France.

Envisagez-vous des pistes de progressions à développer ?

S.B : Ces pistes sont multiples. Peut-être devons nous mettre en place des points de rafraîchissement (à l'image du Pas des ondes à Cornillon sur l'Oule), valoriser les sites de visites liés au patrimoine bâti et naturel, étendre les programmations culturelles... voir, si la période d'inflation perdure, revoir nos tarifs à la baisse.

Enfin, pour progresser, nous devons veiller à ouvrir la porte aux porteurs de projets qui désirent s'implanter sur notre territoire.



Le Tri, tous concernés !

Vous trouverez bientôt dans votre boîte aux lettres un nouveau Guide du Tri édité par la Communauté de Communes.



Alain NICOLAS
Vice-Président en charge de la
gestion des déchets



Pourquoi un nouveau Guide du Tri ?

En novembre 2019, la CCBDP avait édité le Mémo Tri à l'occasion de l'extention des consignes de Tri répondant aux obligations de la loi de transition énergergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015.

Aujourd'hui ce document répond toujours aux questions que nous nous posons sur notre façon de trier nos déchets mais il ne concerne que les petits emballages en papier et plastique, le papier (journaux, revues ...) et les cartonnettes et les emballages en métal.

Depuis, la CCBDP a mis en place de nouveaux services afin d'améliorer nos pratiques de Tri : Placettes de Biocompostage, colonnes à cartons, collecte des encombrants ...

Il était donc important de vous fournir un document récapitulant les consignes de Tri et les nouveaux services mis à votre disposition pour vous aider dans votre quotidien.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Le Guide du Tri est également consultable sur www.cc-bdp.fr.

Le centre de collecte et de tri de Buis-les-Baronnies se mordernise.

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale modernise ses infrastructures.

Les travaux de réhabilitation de la déchèterie et de la plateforme de collecte de Buis-les-Baronnies ont été inaugurés le 17 octobre dernier.

Lors de cette cérémonie, le site a été baptisé "**Site Intercommunal Paul AUMAGE**", Vice-Président du SIVOM puis de la Communauté de Communes du Pays de Buis, en charge de la gestion des déchets et du tri sélectif, de 1995 à 2014.

En avance sur son temps, Paul AUMAGE, grand amoureux de son pays, était conscient de l'impact

génééré par nos déchets sur notre environnement et des enjeux écologiques que sa génération et les générations suivantes devraient affronter.

Ces travaux de réhabilitation s'inscrivent dans la continuité de sa détermination et apportent plus de sécurité et plus de praticité au site pour toujours mieux trier les déchets et donc mieux les valoriser.

Centre de collecte et de tri
1750 avenue chemin de Rieuchaud
26170 BUIS-LES-BARONNIES
T. 04 75 28 33 42 - www.cc-bdp.fr



Inauguration des travaux de réhabilitaion du centre de collecte et de tri de Buis-les-Baronnies en présence de Philippe NUCHO, Sous-préfet de Nyons, et Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme

Les colonnes à cartons, un nouveau service pour l'utilisateur.

La CCBDP installe de nouvelles colonnes pour récolter les cartons qui servent à emballer les colis. En 2024, 87 colonnes aériennes ont été mises en place sur l'ensemble du territoire. D'autres colonnes seront installées en 2025 pour répondre aux besoins de tous les habitants.



Peut-on y mettre tous les cartons ?

Non, les petits cartons d'emballages alimentaires doivent être déposés dans le bac à couvercle jaune. **Les cartons doivent être aplatis** et ne pas contenir de plastique, polystyrène ou autres matériaux qui vont perturber le recyclage.

Où trouver les colonnes à cartons ?

Sur certains **points d'apport volontaire** des déchets regroupant les conteneurs à ordures ménagères, et les conteneurs du tri sélectif.

Pratique au quotidien :

Pour plus de flexibilité, vous avez le choix entre déposer les cartons bruns **près de chez vous**, et/ou en déchèterie.



Les placettes de compostage, des chiffres encourageant !

La CCBDP poursuit son programme d'installation des placettes de compostage sur l'ensemble du territoire.

À l'heure actuelle, **42 placettes** ont été installées.

Il existe deux sortes de placettes. Les plus grandes sont prévues pour assurer le compostage des biodéchets d'une trentaine de foyers ; les agents y passent 2 fois par semaine pour en assurer l'entretien. Les plus petites quant à elles, sont destinées à une dizaine de foyers ; les agents y passent tous les 15 jours.



12,540
tonnes

- de biodéchets
- détournés
- des Ordures
- Ménagères
- Résiduelles
- (OMR) sur
- l'ensemble du
- territoire
- **en 9 mois**



Le déploiement des placettes se poursuit en 2025.

Pour des fêtes
réussies,
Faites le tri !



Le dossier

Rénover pour mieux se loger

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale et ses communes mettent en place une politique ambitieuse en faveur de l'amélioration de l'habitat privé et lance une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Rénov +** sur tout le territoire de l'intercommunalité.



le mot de

“

Jean-Michel LAGET
Vice-Président en charge de l'habitat, du logement et du cadre de vie



Rénov + est l'aboutissement d'un travail partenarial mené depuis deux ans par l'intercommunalité et ses 67 communes dans le cadre de sa politique logement, habitat et cadre de vie. C'est un programme ambitieux qui vise à apporter des solutions concrètes pour la rénovation de l'habitat ancien sur notre territoire avec un objectif de 411 logements en 3 ans (2024-2027).

Ainsi avec la mise en place d'un dispositif unique, lisible et accessible **Rénov +**, nous espérons répondre au plus juste aux besoins des propriétaires occupants ou bailleurs, quel que soit leur lieu de résidence sur le territoire de l'intercommunalité.

Qu'est-ce qu'une Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat ?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est une intervention de service public visant à améliorer les conditions de vie dans les logements du parc privé, sur un territoire donné, grâce à la concentration de moyens humains, techniques et financiers.

Elle se traduit par la signature d'une convention d'objectifs entre une collectivité locale (Communauté de communes, communes), l'État et son agence spécialisée, l'Agence nationale de l'habitat (ANHA).

Concrètement cela se traduit par des **incitations financières et un accompagnement administratif financés par les collectivités**, en complément des aides de l'Etat, proposés aux propriétaires privés, visant la **réalisation de travaux dans les immeubles d'habitation et les logements**.

Dans quel but ?

- Lutter contre la précarité énergétique en priorisant les chantiers de rénovation d'isolation ;
- Accompagner les propriétaires occupants et bailleurs, aux revenus modestes et très modestes pour la réalisation de travaux de rénovation important, afin de lutter contre les situations d'habitat indigne.
- Répondre aux besoins des personnes âgées, à mobilité réduite ou en situation de handicap, en finançant spécifiquement des travaux d'aides à l'autonomie.

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

DRÔME

L'association SOLIHA est mandatée par la CCBDP pour le suivi et l'animation ingénierie de l'opération programmée.

Une équipe est mise à disposition des propriétaires et copropriétés pour les accompagner dans leur projet de rénovation.



A qui le dispositif s'adresse t'il ?

Le dispositif Rénov+ s'adresse aux propriétaires occupants (au titre de leur résidence principale), aux propriétaires bailleurs et copropriétaires qui recherchent à rénover leurs logements (maison individuelle ou appartement, copropriétés).

Rénov+ propose un accompagnement technique et administratif neutre et gratuit tout au long du projet de travaux d'amélioration du logement ainsi que des aides financières à la rénovation (sous conditions de revenu et type de travaux).

Rénov+ s'adresse en priorité aux personnes à revenu modestes et très modestes. Les personnes non éligibles peuvent prétendre aux aides du cadre national "France Renov".

Plus d'Infos :

<https://france-renov.gouv.fr/>



Les partenaires

16 partenaires mobilisés.
Au total 9,4 millions d'euros dédiés à cette opération.

- › Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah) : premier financeur de Rénov + ;
- › Département de la Drôme ;
- › Communes de Nyons et Buis-les-Baronnies pour les aides en secteur urbain (en centre ancien) ;
- › Communes en "secteur renforcé" : Les Pilles, Vinsobres, Venterol, Rémuzat, Montbrun-les-Bains, Sahune, Saint-Maurice-sur-Eygues, Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, Séderon.
- › CEDER, espace conseil France Rénov ;
- › Fondation du Patrimoine ;
- › PROCIVIS, pour des dispositifs de prêts bancaires.



• Pour toute information
• **04 75 26 22 53**
• renovplus@dromenet.org



PERMANENCE D'ACCUEIL **SANS RENDEZ-VOUS** :

En mairie de Nyons

1^{er} et 3^{ème} jeudi
du mois de 9h à 12h

Locaux de la CCBDP

à Buis-les-Baronnies

2^{ème} et 4^{ème} mercredi
du mois de 9h à 12h

Retrouvez toutes les actualités de Rénov +

- sur notre site Internet, page **Rénover votre logement**
- sur notre page Facebook **Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale**



CLIMAT Baronnies

“ Semons des sourires,
cultivons l'avenir ! ”

CLIMAT Baronnies est la dynamique du territoire en faveur d'une transition écologique solidaire, partagée et coopérative. Cette démarche commune vise à fédérer les forces du territoire autour du même objectif : aller vers une société écologiquement plus vertueuse.

En effet, les effets du changement climatique deviennent de plus en plus pressants. Nous avons deux options pour y faire face : **réduire l'impact de nos activités sur l'environnement et nous adapter au changement climatique.**

C'est pour contribuer à répondre à ses deux objectifs que la Communauté de Communes lance CLIMAT Baronnies !



Christelle RUYSSCHAERT
Vice-Présidente déléguée au
SCoT-PLUi-PCAET - Transition
écologique - Mobilité

Une socle réglementaire : le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

› La dynamique **CLIMAT Baronnies** est une démarche avec une vision politique de Christelle RUYSSCHAERT, Vice-Présidente à la Transition écologique pour **se préparer au changement climatique** et qui s'appuie sur un diagnostic, une stratégie et un plan d'actions contenus dans un document réglementaire appelé « *Plan Climat-Air-Energie Territorial* », soit « *PCAET* ».

› Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet de fédérer les acteurs locaux sur les problématiques air-énergie-climat du territoire et d'agir ensemble. Il a pour but de **mettre en place des solutions pour lutter contre le changement climatique, et s'y adapter.** Ce Plan Climat est une **obligation réglementaire**. Il est évalué au bout de 3 ans et révisé tous les 6 ans.

› Il se co-construit avec les élus, les partenaires, les citoyens et s'applique à l'échelle de la Communauté de Communes (67 communes). **Tous les acteurs socio-économiques** (communes, entreprises, associations, citoyens...) sont invités à **se mobiliser et à s'impliquer pour faire ensemble.**

La CCBDP joue un rôle d'animation et de coordination de la démarche.

Aménagement
du territoire

Pourquoi agir à l'échelle locale ?

70% des actions de réduction de gaz à effet de serre (GES) se décideront et seront réalisées par le **niveau local** (selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement).



15%

des émissions de GES sont directement issues des décisions prises par les **collectivités territoriales concernant leur patrimoine et leurs compétences**, et 50% si l'on intègre les effets indirects de leurs orientations.

Où en est-on du PCAET ?

- › Le projet arrêté du PCAET a été en phase de consultation publique du 1er au 31 octobre 2024.
- › Plusieurs partenaires et citoyens se sont mobilisés et ont donné leur avis.
- › La Préfecture de Région, le Conseil Régional ainsi que la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ont également émis un avis.
- › Un mémoire en réponse sera publié suite au **Conseil Communautaire du 17 décembre** à venir lors duquel la version finalisée du PCAET sera soumise au vote.



La phase d'animation et de mise en œuvre pourra ainsi se déployer à partir de 2025 !



1 LE PRET DECOUVERTE VAE

Cet automne, la CCBDP a reconduit, pour la 4ème année consécutive, un service de prêt découverte de vélos à assistance électrique (VAE) sur une durée de 24 à 48 heures pour les habitants du territoire souhaitant découvrir les avantages de ce mode de mobilité.

Comme les précédentes années, cette opération a connu un vif succès :

- **50 réservations réalisées par les habitants**
- **5 entreprises** ont également participé à l'opération pour un prêt de vélo pour leurs salariés.

avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Cet évènement a été réalisé en partenariat avec cinq vélocistes du territoire : E-cyclo et Le coin du vélo à Nyons, La Buiscyclette, Vélos Buis à Buis-les-Baronnies et Albion cycles à Montbrun-les-Bains.

2 VELO POUR TOUS

Service de location de VAE longue durée pour publics en difficulté de mobilité

Depuis l'été 2023, la CCBDP propose un service de location longue durée de VAE. La gestion des locations est confiée à 4 associations sociales du territoire : Association d'Animation Sociale du Haut Nyonsais (AASHN) à Curnier, l'Association Familiale de Buis à Buis-les-Baronnies, le

Carrefour des Habitants et la Maison Constantin à Nyons. Cette année le nombre de sollicitation est en forte augmentation, avec plus de **45 contrats de location signés** d'une durée de 1 semaine à 6 mois, en particulier au cours de la période estivale pour les emplois jeunes et saisonniers.

3 VELO BONUS 2024,

C'est terminé pour cette année ! Cette année encore l'aide VELO BONUS 2024 a connu un très grand succès (**50 dossiers reçus et traités**). Le dispositif est désormais clôturé.

+ d'Infos :

<https://www.cc-bdp.fr/>

Contact service mobilité :
mobilities@cc-bdp.fr

Coordonner les interventions des différents acteurs locaux de santé sur le territoire

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), la Communauté de Communes a visité le Pôle Sanitaire Médico-Social du Nyonsais/Baronnies (PSMS) de Curnier et la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA) de Rémuzat.

➤ Ces deux structures œuvrent à répondre aux besoins des habitants des villages du Haut-Nyonsais, de Nyons et du pays de Rémuzat, en facilitant l'accès aux soins pour tous et le maintien de l'autonomie pour les plus âgés.



➤ Le Contrat Local de Santé est un outil de mise en œuvre du projet de l'Agence Régionale de Santé qui vise

à coordonner les interventions des différents acteurs locaux de santé sur le territoire, en matière de prévention, de promotion de la santé, d'accès aux soins et d'accompagnement médico-social.

➤ **Pascale ROCHAS** et **Éric RICHARD**, en charge du Contrat Local de Santé pour la CCBDP, et **Julien NEASTA**, représentant de l'ARS, ont été accueillis par **Philippe LEDESERT**, Président du PSMS de Curnier et par **Aurélie VANDEVILLE**, la directrice du Pôle, qui leur ont présenté les grandes lignes de l'actualité du centre. **La fréquentation du PSMS est en hausse, et un médecin a été recruté en avril 2024.** Les infirmières du Pôle se sont également exprimées et ont expliqué leur fonctionnement, ainsi

que leur rapport avec la patientèle.



➤ La journée s'est poursuivie par une visite à la MARPA des Baronnies Provençales à Rémuzat, où **Bernard BAILLY**, Président de l'association, a présenté l'établissement. Un temps d'échange avec les résidents a eu lieu. L'établissement peut accueillir jusqu'à **24 résidents, hommes et femmes à partir de 60 ans, seuls ou en couple.**



ACTUALITÉS



Social



Éric RICHARD
Vice -Président en charge
de l'Enfance Jeunesse

Le point sur les structures Enfance - Jeunesse

Du nouveau du côté de Planète Jeunes

Activités culturelles et de loisirs

Sorties

Grands jeux

ENVIE DE LOISIRS ?
INSCRIVEZ-VOUS !

Temps sportifs

Sejours

Bivouacs

Animation Jeunesse pour tous

Le nouveau directeur/animateur de l'accueil ado, a proposé dès les vacances d'automne un programme d'activité aux jeunes de 11 à 17 ans du Pays de Buis et des Hautes Baronnies. **Pour participer aux prochaines activités, pensez à vous inscrire.**

Contact Planète Jeunes :
planete.jeunes@cc-bdp.fr



L'Enfance-Jeunesse, c'est aussi :



Les Petits Loups

SEDERON / MONTBRUN-LES-BAINS
T. 06 98 20 32 65



Le Centre de loisirs des Guards

465 chemin des Guards
26110 NYONS
T. 06 07 90 37 76



Le Chat Botté

Place du Portalet
au Centre Social AFB
26170 BUIS-LES-BARONNIES
T. 04 75 27 68 24

SASé,
les jeunes s'expriment
sur le thème :

**"Qu'est-ce que
tu aimes ? »**

Un nouvel animateur de proximité est arrivé dans l'équipe du Service d'Accompagnement Socio-éducatif (SASé). Au mois d'octobre dernier, il a organisé à Sahune, pour les jeunes de 11 à 25 ans, un après-midi d'expression autour de l'activité **Graffiti**, sur le thème « **Qu'est-ce que tu aimes ?** ». Cette animation était encadrée par un artiste professionnel et l'équipe du SASé.



Contact SASé :
sase@cc-bdp.fr



Roland PEYRON
Vice -Président en charge
de la Convention Territoriale
d'Éducation Artistique et
Culturelle



Présentation de la démarche "Vers un Projet Culturel de Territoire" au Conseil Communautaire du 8 octobre 2024.

“ Encourager les pratiques
d'éducation artistique et culturelle.

Vers un Projet Culturel de Territoire (PCT)

Pour la dernière année, la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) 2022-2025 poursuit le travail engagé autour de l'accompagnement des dynamiques culturelles à l'échelle du territoire de la CCBDP.

L'élaboration du Projet Culturel de Territoire à horizon 2026 permet d'associer les ressources locales et territoriales afin d'agir ensemble pour le développement culturel des Baronnies. Cette démarche soutenue par le Ministère de la Culture et l'Observatoire des Politiques Culturelles mobilise des outils collectifs pour favoriser les coopérations.

Mission Résidence

2024/2025

La finalisation du **Très Grand Film**, projet artistique de la compagnie Komplex Kapharnaüm accueillie en résidence de 2022 à 2025 est en cours. Sa diffusion aura lieu les 26, 27 et 28 juin 2025 à la guinguette de Beauvoisin.

Contact : a.lebosse@cc-bdp.fr



Mission Coopération

2024/2025

Poursuite des rencontres culturelles du CoCoop (COMITÉ COOPÉRAFIF) suivies d'un "Apéro'Baronne", en partenariat avec l'association des "faiseurs de cultures" la Baronne

Prochaine rencontre en juin 2025.
e.amar@cc-bdp.fr ou <https://labaronne.org/>

Les partenaires cosignataires de la CTEAC : l'État, représenté par la Préfecture de la Drôme, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme et le Parc naturel Régional des Baronnies Provençales.

Mission Appel à projets

2024/2025

Reconduction de **Cultures en Baronnies** pour un soutien aux projets artistiques et culturels portés par des acteurs locaux. Prochaine sélection en mai 2025.

Zoom sur la saison
2024/2025

Zoom sur les projets
retenus...
Saison 2024-2025

**Association
la Baronne**
Rencontres
culturelles et
Apéro'Baronne

**Association
Les
Lointaines**
Le son de la
Clochette
Programmation
d'actions culturelles
en itinérance.

+ d'Infos
www.cc-bdp.fr



**Association
Zig-Zag**
Festival
Nuée



**Association
Contes et
Rencontres**

Dans le cadre d'une
structuration
professionnelle.



**Compagnie
En Vies**

La culture
pour tous.tes,
même en
milieu rural !

À la rencontre des entreprises

Dans le cadre du partenariat entre la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) et la Communauté de communes, des visites d'entreprises du territoire ont été organisées le 20 septembre 2024. Retour sur cette journée de rencontre :

Alain GUIBERT, Président de la CCI de la Drôme était accompagné de Stéphane FOURNIER, membre du bureau de la CCI de la Drôme, ainsi que par le directeur général Pierre VULIN et les conseillers d'entreprises. Entourés par Thierry DAYRE, le Président de la CCBDP, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Vice-Président en charge de l'économie et Sébastien BERNARD, Vice-Président en charge du tourisme, ils ont ainsi visité deux entreprises comptant dans l'économie touristique et technologique pour découvrir leurs activités, leurs parcours, leurs besoins et les accompagner dans leurs projets.



La matinée a débuté avec la visite du **camping des Ramières** situé à Curnier dirigé par Mickaël JOUVE et Cynthia RODRIGUEZ. Camping 4 étoiles « Yelloh village » créé en avril

2009, sur 10 hectares au bord de l'Eygues, qui peut accueillir jusqu'à 550 personnes durant l'été. Lors de la visite, les dirigeants du camping ont notamment évoqué leur projet d'installation d'une piscine couverte et chauffée qui permettra d'accueillir entre autres les écoles toute l'année.



La visite s'est poursuivie avec **l'atelier fluides supercritiques**, dirigé par Vincent PERRUT, installée depuis 2011 dans la zone des Laurons à Nyons.

L'activité de cette entreprise est extrêmement novatrice par la mise au point d'un procédé unique d'extraction des essences, arômes ou huile à partir de dioxyde de carbone (CO2). Elle exploite la plateforme d'extraction de produits naturels Extraliens, à la pointe de l'innovation technologique.

Signature de la Convention de partenariat avec l'association ANCRE

Depuis 2017, la CCBDP et l'association ANCRE ont noué un partenariat étroit pour l'exploitation de la Ressourcerie 3R-La Triade, à Nyons

Le 18 septembre avait lieu la signature officielle de la Convention 2024-2027 avec Thierry DAYRE, Président de la CCBDP, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Vice-Président délégué à l'Economie, Yoan BAIZET, Président de l'association ANCRE et Christian ACLOQUE directeur de l'association.

Une visite de la **Ressourcerie 3R-La Triade** avait été organisée dans la matinée pour présenter aux élus communaux et aux partenaires présents l'organisation de cette structure d'économie circulaire basée sur les ateliers de récupération, de réparation et de revente, support d'activités pour accompagner les demandeurs d'emploi au retour à un emploi durable.



Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes
- Le lire dans les publications du site www.cc-bdp.fr
- Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous par téléphone ou par mail

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
Service communication

Les Laurons – 170 Rue Ferdinand Fert – CS 30005 – 26111 Nyons cedex
T. 04 75 26 90 78
contact@cc-bdp.fr



Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°13 / Juin 2024

Directeurs de la publication :

Thierry DAYRE, Michel GREGOIRE, Claude BAS, Alain NICOLAS
Rédaction : Service Communication CCBDP

Mise en page : Service Communication CCBDP

Conception graphique : Fuzz design - AF COMMUNICATION

Régie publicitaire / Édition : AF COMMUNICATION

Crédit photographique : CCBDP - Service Communication - F. JEANNET - A. BRET - OT - Freepik

Tirage: 13 000 ex. ç

Dépôt légal à parution



PUBLICITÉS

Rénov+ Baronnies

en drôme provençale

RÉNOVER POUR MIEUX SE LOGER

CONTACTER L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

04 75 26 22 53

renovplus@dromenet.org

